



Votre espace professionnel

Services en ligne des  
**professionnels**

**FOCUS**

**sur**

**Déclarer et payer sa Taxe sur les  
conventions d'assurances**

**CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES**

## Sommaire :

### Table des matières

1. Présentation.....	3
1.1 Objet de la fiche.....	3
1.2 À qui s'adresse cette procédure ?.....	3
1.3 Quand utiliser cette procédure ?.....	3
1.4 Précisions sur le service.....	3
1.5 Quelques conseils pour une première utilisation.....	3
1.6 Pré-requis à la télédéclaration.....	4
2. Accès au service "Déclarer la TSCA".....	4
3. Accès au service "Payer la TSCA".....	11
3.1 1 <sup>er</sup> cas : vous payez aussitôt après avoir déclaré.....	11
3.2 2 <sup>ème</sup> cas : vous payez ultérieurement.....	13
3.3 Sélection de la facture.....	14
3.4 Comptes bancaires.....	17
3.4.1 Vous avez déclaré un seul compte bancaire.....	18
3.4.2 Vous avez déclaré deux ou trois comptes bancaires.....	18
3.4.3 Vous avez déclaré quatre comptes bancaires ou plus.....	19
3.5 Récapitulatif du paiement.....	20
4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche.....	21

# 1. Présentation

## 1.1 Objet de la fiche

Cette fiche<sup>1</sup> présente l'enchaînement des opérations nécessaires pour accéder aux services de déclaration et de paiement 2787 en ligne de la taxe sur les conventions d'assurances (TSCA).

## 1.2 À qui s'adresse cette procédure ?

La déclaration 2787 doit être souscrite par les organismes d'assurance et assimilés (dont la Caisse des dépôts et consignations) au titre de la taxe sur les conventions d'assurances ou des contributions assimilées.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et accéder à une documentation détaillée, avec notamment la notice de la déclaration.

## 1.3 Quand utiliser cette procédure ?

La déclaration 2787, accompagnée le cas échéant du paiement correspondant, doit être transmise par voie dématérialisée dans les 15 premiers jours du mois suivant celui au cours duquel les primes stipulées au profit de l'assureur ont fait l'objet d'une émission de quittance ou les sommes, rentes ou valeurs dues ont été versées aux bénéficiaires.

## 1.4 Précisions sur le service

Ce nouveau service de déclaration en ligne est ouvert à compter du 07/02/2024.

Le formulaire mis en ligne correspond au millésime du formulaire téléchargeable sur le site précité. Pour faciliter la saisie, la présentation peut toutefois très légèrement différer.

Notez qu'un espace professionnel peut regrouper plusieurs habilitations à des services différents pour plusieurs entreprises : vous ne devez donc créer qu'un seul espace professionnel, même si vous gérez plusieurs entreprises.

 Précision concernant le télépaiement : les montants dus ne sont prélevés qu'à l'échéance auprès de votre banque.

Exemple : un paiement enregistré le 5 mars pour la déclaration dont la date limite de dépôt est au 15 mars ne sera prélevé sur votre compte bancaire qu'à partir du 15 mars.

## 1.5 Quelques conseils pour une première utilisation

– Mode brouillon

Vous avez la possibilité d'enregistrer votre saisie en mode brouillon.

---

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Votre espace professionnel > Aide

Votre attention est toutefois appelée sur le fait que le mode brouillon ne vaut pas preuve de dépôt. C'est la validation finale du formulaire et la délivrance du certificat de dépôt qui crée le dépôt déclaratif et vaut respect de l'obligation dans le délai légal.

– Difficultés d'affichage

Si vous constatez un affichage incorrect (zones de texte mal placées ou couleur des zones calculées un peu diluée par exemple), cela peut être dû à un problème de compatibilité entre la version d'Internet Explorer que vous utilisez et notre site. Les versions antérieures à Internet Explorer 11 ne sont plus supportées par le service de déclaration en ligne. Tous les autres navigateurs sont compatibles.

## 1.6 Pré-requis à la télédéclaration

Vous devez :

1. disposer d'un espace professionnel
2. disposer d'au moins un service en ligne

Pour plus de renseignements sur la création d'un espace et l'adhésion aux services, vous pouvez consulter les fiches FOCUS [Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services](#), [Créer un espace professionnel expert](#) et [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#).

3. accéder à votre espace professionnel via le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (cf. ci-dessous).



## 2. Accès au service "Déclarer la TSCA"

À partir du lien "Votre espace professionnel", accédez à votre espace professionnel après vous être authentifié :

### Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe 

Connexion

[Mot de passe oublié](#)

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

[Payer mes impôts locaux en ligne](#)

### Création de mon espace professionnel

[Créer mon espace professionnel](#)

### Activation de mon espace / mes services

[Activer mon espace / mes services](#)

Direction générale des Finances publiques

L'écran d'accueil de votre espace s'affiche :



The screenshot shows the professional space dashboard. At the top, there is a navigation bar with 'PROFESSIONNELS' and sub-menus: GÉRER, CONSULTER, DÉCLARER, PAYER, DÉMARCHES, MESSAGERIE. The user's name 'Mme Lila ROSEMONDE' and subscription details are shown on the left. The main area is divided into several sections:

- DOSSIER COURANT:** SIREN 123456789, SARL MARTIN DISTRIBUTION.
- MES SERVICES:**
  - Consulter:** Compte fiscal [+], Avis CFE.
  - Déclarer:** TVA, Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, CVAE, Revenus de capitaux mobiliers [+], Taxe activités polluantes, Taxe int. consommation, Taxe v. vénale immeubles, Taxe conv. d'assurances, Résultat [+], Revenus SCI non soumises IS [+], Économie collaborative [+], Tiers déclarants, Dispositif DAC6 [+].
  - Payer:** TVA, Impôt sur les sociétés, Taxe sur les salaires, CVAE, Revenus de capitaux mobiliers, Taxe activités polluantes, Taxe int. consommation, Taxe v. vénale immeubles, Taxe conv. d'assurances, Prélèvement à la source [+], CFE et autres impôts, Dette fiscale [+].
- MON ESPACE:** Gérer les services, Gérer les comptes bancaires [+], Gérer les contrats de prélèvement automatique [+].
- MES AUTRES SERVICES:** Calendrier fiscal, Tests tiers déclarants, Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous.

A red arrow points to the 'Gérer les comptes bancaires [+]' link in the 'MON ESPACE' section.

☞ Sélectionnez le service "Déclarer > Taxe conv. d'assurances"

Remarque : les usagers gérant plusieurs dossiers dans leur espace professionnel doivent ensuite sélectionner un dossier.

Un écran vous proposant une ou plusieurs activités vous est affiché :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Déclarer > Taxe conv. d'assurances

CHOISIR UNE ACTIVITÉ POUR DÉCLARER LA TAXE CONV. D'ASSURANCES

Vous avez sélectionné le dossier suivant :

Dénomination SARL MARTIN DISTRIBUTION  
SIREN 123456789

Secteur d'activité	Adresse fiscale	Précisions
<input checked="" type="radio"/> Activités des agents et courtiers d'assurances 6622Z	3 avenue Victor Hugo 75015 PARIS FRANCE	

Aide : tous les pas-à-pas

➤ DÉCLARER

☞ Sélectionnez l'activité souhaitée puis cliquez sur le bouton "Déclarer"

Après avoir cliqué sur le bouton "Déclarer", vous accédez à l'écran suivant (écran comportant notamment les périodes d'imposition) :

## Déclarer Taxe sur les conventions d'assurances

Activité Assurance vie

Adresse fiscale de taxation NIORT  
Service gestionnaire EQUIP IFU 5 ⓘ

Période d'imposition	Déclaration	Date limite de dépôt	
Novembre 2024	2787	16/12/2024	Déclarer
Octobre 2024	2787	15/11/2024	Déclarer
Septembre 2024	2787	15/10/2024	Déclarer
<b>Août 2024</b>	2787	16/09/2024	<b>Déclarer</b>
Juillet 2024	2787	16/08/2024	Déclarer
Juin 2024	2787	15/07/2024	Déclarer

🔍 Afficher plus de périodes

☞ Cliquez sur le bouton "Déclarer" correspondant à la période d'imposition que vous souhaitez déclarer.

Précision : lorsque la date limite de dépôt est indiquée en rouge, cela signifie que celle-ci est dépassée.

La déclaration n° 2787 s'affiche.

NB : seules les zones non grisées doivent être renseignées ; les parties grisées effectuent des calculs automatiques et ne sont pas accessibles.

Logo République Française: Liberté, Égalité, Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2787  
(Applicable à compter du 01/01/2024)

Taxe sur les conventions d'assurances  
Contributions assimilées

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

**A - TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES AFFECTÉE AUX DÉPARTEMENTS**

INCENDIE - RISQUES AGRICOLES NON EXONÉRÉS			
	Base imposable	Taux	Taxe due
AA	PRIME ÉMISE (au cours du mois de référence)	7 %	
AB	ANNULATIONS OU REMBOURSEMENTS (au cours du mois de référence)		
AC	RÉGULARISATION (au titre du mois précédent)	Augmentation	
		Diminution	
A01	TAXE DUE		Paiement (B540)
	EXCÉDENT		Imputation

[...]

**RÉCAPITULATIF**

TOTAL À PAYER (lignes A14 à I05)

Annuler | Sauvegarder | Effacer le formulaire | Continuer

☞ Complétez les champs saisissables puis cliquez sur le bouton "Continuer".

⚠ La copie d'écran de la déclaration n° 2787 est destinée uniquement à illustrer l'ergonomie de l'application. De ce fait, elle peut ne pas correspondre à la version actuellement utilisée par les

entreprises. La téléprocédure à laquelle vous accédez vous proposera automatiquement le formulaire à utiliser.

Un récapitulatif sera alors affiché. **Vérifiez les montants indiqués.**

Taxe sur les conventions d'assurances  
Contributions assimilées

**A - TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES AFFECTÉE AUX DÉPARTEMENTS**

INCENDIE - RISQUES AGRICOLES NON EXONÉRÉS				
	Base imposable	Taux	Taxe due	
AA	PRIME ÉMISE (au cours du mois de référence)	10 000	7 %	700
A01	TAXE DUE			700
	EXCÉDENT			0
RÉCAPITULATIF				
A09	TOTAL TAXE DUE			700
A10	TOTAL EXCÉDENT			0
A12	MONTANT TOTAL DE L'EXCÉDENT DISPONIBLE			0
A13	MONTANT DE L'EXCÉDENT IMPUTÉ			0
A14	NET À PAYER			700
A15	EXCÉDENT À REPORTER le mois suivant			0

**RÉCAPITULATIF**

TOTAL À PAYER (lignes A14 à I05)	700
----------------------------------	-----

[< Modifier](#) [Imprimer](#) [> Valider](#)

Si vous constatez une erreur, vous pouvez cliquer sur le bouton **"Modifier"** et retourner à l'écran précédent pour faire vos modifications. Sinon, cliquez sur le bouton **"Valider"**.

 La copie d'écran de la déclaration n° 2787 est destinée uniquement à illustrer l'ergonomie de l'application. De ce fait, elle peut ne pas correspondre à la version actuellement utilisée par les entreprises. La téléprocédure à laquelle vous accédez vous proposera automatiquement le formulaire à utiliser.

Vous arrivez sur l'écran de signature électronique.

## Signer et envoyer le document

À ce stade vous pouvez modifier les données saisies préalablement en cliquant sur le bouton « Modifier » ou valider les données en signant électroniquement ce document.

En cliquant sur « Signer et envoyer », vous **transmettez le document**.

Un **certificat de prise en compte du dépôt** (accusé de réception électronique) vous sera transmis en ligne aussitôt après la vérification de la validité de votre signature. Sans accusé de réception, la présente procédure ne peut être considérée comme achevée.



👉 Cliquez sur le bouton "Signer et envoyer".

Un accusé de réception vous est délivré :

## Déclarer Taxe sur les conventions d'assurances

[← Retour à la page d'accès aux formulaires de saisie](#)

### Déclaration 2787

Déclaration	Récapitulation	Signature	<b>Certificat de dépôt</b>
-------------	----------------	-----------	----------------------------

Période d'imposition	Août 2024
Date limite de dépôt	16/09/2024

✔ **Votre déclaration est maintenant terminée.**

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale et atteste du dépôt de votre document. La déclaration transmise sera consultable en utilisant le service « Consulter » accessible à partir de votre espace abonné.

 **Imprimer l'accusé de réception**

L'accusé de réception attestant du dépôt de votre document est opposable à l'administration fiscale. Il est conseillé de le **sauvegarder** ou d'en **imprimer** un exemplaire en cliquant sur le bouton "Imprimer l'accusé de réception".



L'accusé-réception est également consultable en utilisant le service "**Consulter mon compte fiscal**" à partir de l'espace professionnel.

👉 **FIN d'étape** : la déclaration de la taxe sur les conventions d'assurances est terminée.

Vous pouvez ensuite accéder au paiement, saisir une autre déclaration ou revenir à votre espace professionnel.

## Déclarer Taxe sur les conventions d'assurances

[← Retour à la page d'accès aux formulaires de saisie](#)

### Déclaration 2787

Déclaration → Récapitulation → Signature → **Certificat de dépôt**

**Période d'imposition** : Août 2024  
**Date limite de dépôt** : 16/09/2024

**Votre déclaration est maintenant terminée.**

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale et atteste du dépôt de votre document. La déclaration transmise sera consultable en utilisant le service « Consulter » accessible à partir de votre espace abonné.

[Imprimer l'accusé de réception](#)

**Accès au service de paiement**

Vous pouvez payer en cliquant sur le bouton ci-dessous ou celui situé en bas de page

[Payer](#)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAUMUR  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
8 RUE SAINT-LOUIS  
49417 SAUMUR  
02 41 83 57 55  
SIE.SAUMUR@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR  
TLJ SEULEMENT SUR RV 8H30-12H 13H30-16H

M DUMONT CHRISTIAN, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise \_\_\_\_\_, SIREN \_\_\_\_\_.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

**La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.**  
Pour en savoir plus, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) puis rubrique « Droit à l'erreur ».

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ**

**Informations sur le document signé**

Procédure : Déclaration de Taxe sur les conventions d'assurances  
Formulaire principal : 2787  
Période déclarée : 01/08/2024 au 31/08/2024  
Date limite de dépôt : 16/09/2024  
Numéro de dépôt : TSCA-2024269-000000000001734  
Date de dépôt : 25 septembre 2024 à 09:56:30 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire :  
Identifiant du soumissionnaire :  
Désignation du signataire : DUMONT CHRISTIAN  
Synthèse des éléments déclarés : TSCA - Récapitulatif - Total à payer : 700

**Signature de l'administration**

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Recette  
(certificat n° 5062466682869110930639586247)

Signature numérique :

[Payer](#)   [Autre déclaration](#)   [Espace abonné](#)

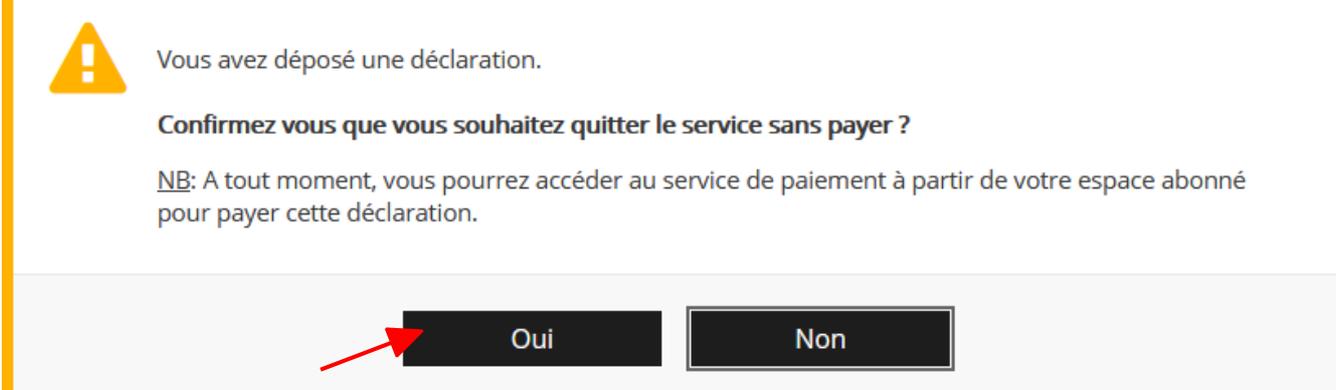
### 3. Accès au service "Payer la TSCA"

 La déclaration et le paiement sont deux actes dissociés.

Une fois votre déclaration signée et envoyée, vous pouvez procéder au règlement.

- soit immédiatement après l'envoi de la déclaration : en cliquant sur "**Payer**" pour accéder directement au service Payer,
- soit plus tard, dans le respect de la date limite de dépôt.

Si vous quittez la déclaration, un message apparaît pour vous demander confirmation.



 Vous avez déposé une déclaration.

**Confirmez vous que vous souhaitez quitter le service sans payer ?**

NB: A tout moment, vous pourrez accéder au service de paiement à partir de votre espace abonné pour payer cette déclaration.

☞ Cliquez sur le bouton "Oui"

#### 3.1 1<sup>er</sup> cas : vous payez aussitôt après avoir déclaré

Dans ce cas, sur le dernier écran de la déclaration :

# Déclarer Taxe sur les conventions d'assurances

[← Retour à la page d'accès aux formulaires de saisie](#)

## Déclaration 2787

Déclaration	Récapitulation	Signature	Certificat de dépôt
Période d'imposition	Août 2024		
Date limite de dépôt	16/09/2024		



**Voire déclaration est maintenant terminée.**

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale et atteste du dépôt de votre document. La déclaration transmise sera consultable en utilisant le service « Consulter » accessible à partir de votre espace abonné.



Imprimer l'accusé de réception



**Accès au service de paiement**

Vous pouvez payer en cliquant sur le bouton ci-dessous ou celui situé en bas de page



Payer



**DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES SAUMUR  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
8 RUE SAINT-LOUIS  
49417 SAUMUR  
02 41 83 57 55  
SIE.SAUMUR@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR  
TLJ SEULEMENT SUR RV 8H30-12H 13H30-16H

M DUMONT CHRISTIAN, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise , SIREN .

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

**La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.**  
Pour en savoir plus, rendez-vous sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) puis rubrique « Droit à l'erreur ».

### ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

#### Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Taxe sur les conventions d'assurances

Formulaire principal : 2787

Période déclarée : 01/08/2024 au 31/08/2024

Date limite de dépôt : 16/09/2024

Numéro de dépôt : TSCA-2024269-00000000001734

Date de dépôt : 25 septembre 2024 à 09:56:30 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire :

Identifiant du soumissionnaire :

Désignation du signataire : DUMONT CHRISTIAN

Synthèse des éléments déclarés : TSCA - Récapitulatif - Total à payer : 700

#### Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Recette  
(certificat n° 5062466682869110930639586247)

Signature numérique

6+DvYRueR885XLRp60JY+6eL0eAW4Y6nPg0000VTe+4w+306JULk+ZC1W1v8XZ  
gh40a7koZ3u8F+708VusS1D7x4CbW08VQL7x1Jp/PQe80011e8V2x/T1q7a2W0K0  
P/YL53XISY0q8Thug4P0ghbaR92vrvSgdeRRee0V6SR1c018F0e2hp0C8FPC66hVc  
bGLF=1RkV778u00Qnd/k58j0m0D0G0010q0La1bJ70300ns996894k0eb8VvA700f  
q127=1Ry280K/s11n82hk08g5x109e09DFbdh/7hd3GkLevy733b4ds295cg113K6C  
q/4RuFQga080Q1311jYxPg==

Payer

Autre déclaration

Espace abonné

☞ Cliquez sur le bouton "Payer" (l'un des deux boutons)

### 3.2 2<sup>ème</sup> cas : vous payez ultérieurement

Dans ce cas, vous accédez au paiement de la TSCA par le service "Payer > Taxe conv. d'assurances" dans votre espace professionnel :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Créer mon compte sur [portailpro.gouv](#)

Mme Lila ROSEMONDE

Abonné : 20101670101919

Expiration du mot de passe : 31/05/2024

> Espace pro.  
> Impots.gouv.fr  
> Quitter

> Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
En savoir plus : [OUPS.GOUV.FR](#)

**DOSSIER COURANT**

SIREN 123456789  
SARL MARTIN DISTRIBUTION

**MES SERVICES**

**Consulter**

- > Compte fiscal [+]
- > Avis CFE

**Déclarer**

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers [+]
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe conv. d'assurances
- > Résultat [+]
- > Revenus SCI non soumises IS [+]
- > Économie collaborative [+]
- > Tiers déclarants
- > Dispositif DAC6 [+]

**Payer**

- > TVA
- > Impôt sur les sociétés
- > Taxe sur les salaires
- > CVAE
- > Revenus de capitaux mobiliers
- > Taxe activités polluantes
- > Taxe int. consommation
- > Taxe v. vénale immeubles
- > Taxe conv. d'assurances
- > Prélèvement à la source [+]
- > CFE et autres impôts
- > Dette fiscale [+]

**Démarches**

- > Remboursement de TVA UE
- > Guichet de TVA UE
- > Gérer mes biens immobiliers
- > Cession de droits sociaux [+]

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez ici.

👉 Cliquez sur le lien "Payer > Taxe conv. d'assurances"

Remarque : les usagers gérant plusieurs dossiers dans leur espace professionnel doivent ensuite sélectionner un dossier.

Un écran vous proposant une ou plusieurs activités vous est affiché :

impots.gouv.fr AIDE

**PROFESSIONNELS**

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel > Payer > Taxe conv. d'assurances

**CHOISIR UNE ACTIVITÉ POUR PAYER LA TAXE CONV. D'ASSURANCES**

Vous avez sélectionné le dossier suivant :

Dénomination SARL MARTIN DISTRIBUTION  
SIREN 123456789

Secteur d'activité	Adresse fiscale	Précisions
<input checked="" type="radio"/> Activités des agents et courtiers d'assurances 6622Z	3 avenue Victor Hugo 75015 PARIS FRANCE	

**PAYER**

Aide : tous les pas-à-pas

↳ Sélectionnez l'activité souhaitée puis cliquez sur le bouton "Payer"

### 3.3 Sélection de la facture

Que l'accès se fasse directement après avoir déclaré (3.1) ou ultérieurement (3.2), l'écran affiche l'ensemble des déclarations pouvant être télépayées :

Les factures affichées peuvent être "initiales" ou "rectificatives".

Si la facture est une déclaration initiale :

impots.gouv.fr Questions fréquentes

**PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS**

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

**Sélection déclaration**

Paieement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

Aide en ligne

ETAPE 1 2 3 4 5 6 Sélection de la déclaration à payer

Veillez sélectionner la déclaration de taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées que vous souhaitez payer :

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 05 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €

DERNIERES DECLARATIONS REGLEES

Les déclarations réglées sont consultables dans votre compte fiscal professionnel

Fermer la fenêtre

↳ Sélectionnez la déclaration que vous souhaitez payer en cliquant sur l'échéance choisie

L'écran suivant récapitule les caractéristiques de la déclaration :

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 05 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
<b>Montant du paiement</b>					<b>3 000,00 €</b>

Buttons: Confirm, Corriger le montant, Abandonner

Si la facture est une déclaration rectificative :

Veillez sélectionner la déclaration de taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées que vous souhaitez payer :

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 rectificative déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €

Période	Éléments payés	Date limite de paiement	Montant	Date du dernier paiement
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 05 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	08/01/2024

Button: Fermer la fenêtre

Sur l'écran de sélection de la facture figure, en dessous du tableau de sélection, un tableau récapitulatif qui vous permet de vérifier si des paiements ont déjà été effectués pour la même période (décembre 2023 dans l'exemple) lors du dépôt de déclarations antérieures.

Dans le cas présenté, pour la période déclarée, le montant à payer pour la déclaration rectificative est identique à celui déjà payé pour la première déclaration de la période. Aucun autre paiement ne doit donc être effectué.

SAS DYNAM...  
SIREN:111111118  
Service gestionnaire  
SIE SIE
PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

Sélection déclaration > Saisie Montant

Paiement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

[> Aide en ligne](#)

ETAPES

1
2
3
4
5
6

Confirmation ou modification du montant à payer

Vous avez déjà déposé une ou plusieurs déclarations pour cette période. Le cumul des paiements déjà effectués au titre de la période est supérieur ou égal au montant indiqué dans cette déclaration.  
Contactez votre SIE si vous souhaitez le remboursement des sommes versées en excédent.

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 rectificative déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
				<b>Montant du paiement</b>	<b>0,00 €</b>

Veuillez cliquer sur le bouton "Valider" afin d'enregistrer la déclaration. Cette dernière ne sera plus proposée lors des prochaines connexions.

> Valider

Dans le cas où le montant à payer de la déclaration rectificative est supérieur au paiement pour la déclaration initiale, **le solde restant est automatiquement calculé.**

**Ce montant est égal au montant à payer de la déclaration rectificative moins le montant déjà payé pour la (ou les) déclaration(s) précédente(s) de cette période.**

Si le montant à payer de la déclaration rectificative est inférieur ou égal au montant payé pour la déclaration initiale, aucun nouveau paiement ne doit être effectué : vous devez abandonner l'opération de paiement de la déclaration rectificative et, selon le cas, contacter votre SIE pour obtenir le remboursement du trop versé.

Impots.gouv.fr Questions fréquentes

**PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS**

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

SAS DYNAM...  
SIREN:111111118  
Service gestionnaire  
SIE SIE  
Quitter

Sélection déclaration

Paiement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

Aide en ligne

Le service de paiement en ligne ne possède pas de déclarations de taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées en attente de paiement pour l'activité sélectionnée. Assurez-vous qu'une déclaration débitrice a préalablement été enregistrée.

**SELECTION DE LA DECLARATION**

Aucune déclaration restant à payer

**DERNIERES DECLARATIONS REGLEES**

Période	Eléments payés	Date limite de paiement	Montant	Date du dernier paiement
Décembre 2023	Déclaration 2787 rectificative déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 500,00 €	08/01/2024
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 05 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	05/01/2024

Fermer la fenêtre

 Vous pouvez choisir de payer la totalité du montant restant à payer (bouton "Confirmer") ou bien de ne payer qu'une partie de la somme due (bouton "Corriger le montant").

### 3.4 Comptes bancaires

Les comptes bancaires qui vous sont proposés sont ceux que vous avez au préalable déclarés lors de la procédure d'adhésion en ligne :

 Ces coordonnées bancaires ne peuvent pas être modifiées lors de la procédure de paiement en ligne. Veuillez vous rendre dans votre espace professionnel pour les modifier. La procédure est décrite dans la fiche FOCUS [Gérer les comptes bancaires de l'entreprise](#).

Après confirmation, vous accédez à l'écran correspondant à l'une des possibilités suivantes :

- Cas n°1 : 3.4.1. Vous avez déclaré un seul compte bancaire
- Cas n°2 : 3.4.2. Vous avez déclaré deux ou trois comptes bancaires
- Cas n°3 : 3.4.3. Vous avez déclaré quatre comptes bancaires ou plus

### 3.4.1 Vous avez déclaré un seul compte bancaire

Impots.gouv.fr Questions fréquentes

PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

SAS DYNAM... SIREN:111111118 Service gestionnaire SIE SIE

Quitter

Paielement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

Aide en ligne

ETAPE 1 2 3 4 Récapitulatif du paiement avant validation

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
<b>Montant du paiement</b>					<b>3 000,00 €</b>

REPARTITION DU MONTANT PAR COMPTE BANCAIRE

Numéro de compte	BIC	Établissement	Titulaire	Informations complémentaires	Montant
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX196	YYYYGGGG		M WAGNER	BBB	3 000,00 €

Confirmer Étape précédente Abandonner

👉 Cliquez sur le bouton "Confirmer"

### 3.4.2 Vous avez déclaré deux ou trois comptes bancaires

Vous pouvez choisir de répartir le montant sur un ou plusieurs comptes bancaires.

Impots.gouv.fr Questions fréquentes

PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

SAS DYNAM... SIREN:111111118 Service gestionnaire SIE SIE

Quitter

Paielement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

Aide en ligne

ETAPE 1 2 3 4 5 Répartition du montant sur les comptes bancaires

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
<b>Montant du paiement</b>					<b>3 000,00 €</b>

REPARTITION DU MONTANT PAR COMPTE BANCAIRE

Numéro de compte	BIC	Établissement	Titulaire	Informations complémentaires	Montant
SE18XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX123	VEROBOIS		M SSIEU OM R S MPSON	XXX	0,00 €
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX196	YYYYGGGG		M WAGNER	BBB	0,00 €
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX174	YYYYGGGG		M CHOPIN	BBB	0,00 €

Confirmer Étape précédente Abandonner

👉 Après ventilation du montant à payer entre les différents comptes bancaires, cliquez sur le bouton "Confirmer"

Une page récapitulative s'affiche :

Impots.gouv.fr Questions fréquentes

PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS  
TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

SAS DYNAM...  
SIREN:11111118  
Service gestionnaire  
SIE SIE  
Quitter

Paielement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

Aide en ligne

ETAPE 1 2 3 4 5 Répartition du montant sur les comptes bancaires

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
				<b>Montant du paiement</b>	<b>3 000,00 €</b>

REPARTITION DU MONTANT PAR COMPTE BANCAIRE

Numéro de compte	BIC	Établissement	Titulaire	Informations complémentaires	Montant
SE18XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX123	VEROBOIS		M SSIEU OM R S MPSON	XXX	700,00 €
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX196	YYYYGGGG		M WAGNER	BBB	950,00 €
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX174	YYYYGGGG		M CHOPIN	BBB	1350,00 €

Confirmar Etape précédente Abandonner

↳ Vérifiez votre répartition et cliquez sur le bouton "Confirmer"

### 3.4.3 Vous avez déclaré quatre comptes bancaires ou plus

Impots.gouv.fr Questions fréquentes

PAIEMENT DE L'IMPÔT - PROFESSIONNELS  
TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES, TAXES ASSIMILÉES

SAS DYNAM...  
SIREN:11111118  
Service gestionnaire  
SIE SIE  
Quitter

Paielement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées

ETAPE 1 2 3 4 5 6 Sélection des comptes bancaires

CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Cumul des ordres de paiement déjà donnés	Montant restant à payer
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
				<b>Montant du paiement</b>	<b>3 000,00 €</b>

Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois comptes bancaires.  
Si vous ne sélectionnez qu'un seul compte bancaire, vous passerez directement à l'étape 5.

SELECTION DES COMPTES BANCAIRES

Numéro de compte	BIC	Établissement	Titulaire	Informations complémentaires	
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX089	BNPPFRDBDUE		HER ROYAL MAJESTY	bla bla et bla..	<input type="checkbox"/>
SE18XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX123	VEROBOIS		M SSIEU OM R S MPSON	XXX	<input type="checkbox"/>
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX196	YYYYGGGG		M WAGNER	BBB	<input type="checkbox"/>
FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX174	YYYYGGGG		M CHOPIN	BBB	<input type="checkbox"/>

Confirmar Etape précédente Abandonner

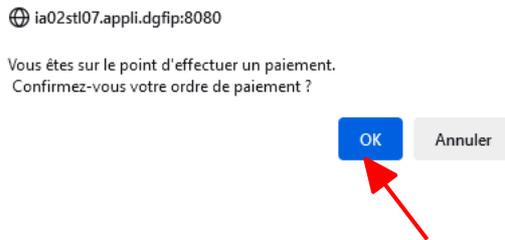
↳ Après sélection des comptes bancaires que vous souhaitez utiliser, cliquez sur le bouton "Confirmer"

La page de répartition s'affiche. Le cheminement est alors identique à celui décrit en 3.4.2

ATTENTION : dans le cas où vous ne sélectionnez qu'un seul compte bancaire, vous arrivez directement à la page récapitulative.

### 3.5 Récapitulatif du paiement

Une fenêtre de demande de confirmation s'ouvre :



☞ Cliquez sur le bouton "OK"

Après avoir confirmé votre paiement, le certificat de prise en compte de votre ordre de paiement est affiché.

Service gestionnaire SIE SIE  [Paiement de la taxe sur les conventions d'assurances, taxes assimilées](#)

[Aide en ligne](#)

ETAPE 1 2 3 4 5 6 **Prise en compte de l'ordre de paiement**

**CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION**

Période	Éléments à payer	Date limite de paiement	Montant total dû	Montant du paiement	Montant restant dû
Décembre 2023	Déclaration 2787 initiale déposée le 08 Janvier 2024 à 00:00	25/01/2024	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00€

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le **08/01/2024 à 14:38** :

- sous le numéro **700107068116** sur le compte bancaire **FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX089** (titulaire du compte : **HER ROYAL MAJESTY**) pour un montant de **1 200,00 €**  
Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° **123456**
- sous le numéro **700107068117** sur le compte bancaire **SE18XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX123** (titulaire du compte : **M S SIEU OM R S MPSON**) pour un montant de **500,00 €**  
Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° **123987**
- sous le numéro **700107068118** sur le compte bancaire **FR76XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX174** (titulaire du compte : **M CHOPIN**) pour un montant de **1 300,00 €**  
Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° **777655**

Le prélèvement interviendra à compter du 25/01/2024.

Ces références vous seront réclamées en cas de contestation.  
**Nous vous conseillons de noter les informations ou d'imprimer cette page.**

Les détails relatifs à vos paiements sont consultables dans votre compte fiscal au sein de votre espace abonné, 24 heures après la validation de l'ordre de paiement.

[Retour Menu](#) [Imprimer](#) [Quitter](#)

☞ Cliquez sur le bouton "Imprimer"

**FIN d'étape** : le paiement de la TSCA est terminé.

\*\*\*\*\*

## 4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° 0 809 400 210 (Service gratuit + prix d'un appel local) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Contact / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > En ligne par formuel pour une procédure EFI > Accéder au formuel.